



A Montpellier le 30/03/2021

Monsieur le Directeur
des Finances publiques de l'Hérault

Monsieur le Directeur,

Nous, élus CGT et FO en CTL avons été destinataires le 16 mars d'une convocation pour un CTL le mercredi 31 mars 2021.

Cette date nous interpelle, car lors de l'audio du 05 mars vous aviez indiqué un CTL le mardi 30 mars. De plus, vous n'êtes pas sans savoir que nous avons des élus en temps partiel le mercredi.

Par courrier du 18 décembre 2020, nous vous avons déjà interpellé sur votre calendrier inadapté pour les représentants des organisations syndicales.

Vos choix rendent impossible la tenue de cette première convocation, à laquelle nous ne nous présenterons donc pas.

Nous vous prions de croire Monsieur le Directeur à nos sentiments les meilleurs.

Les élus en CTL CGT et FO Finances Publiques 34